

DEC171476DR20

Décision portant nomination de M. Michel BERLINGUER aux fonctions de responsable du service technique et logistique de la délégation régionale pour la circonscription Côte d'Azur et cessation de fonctions de M. Olivier RAINART

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC160948DAJ du 20/04/2016 donnant délégation de signature à M. Benoît DEBOSQUE, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur (DR20) notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Michel BERLINGUER, ingénieur d'études, est nommé, à compter du 01/05/2017, responsable du service technique et logistique de la délégation régionale pour la circonscription Côte d'Azur en remplacement de M. Olivier RAINART, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 03/05/2017

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Benoît DEBOSQUE